

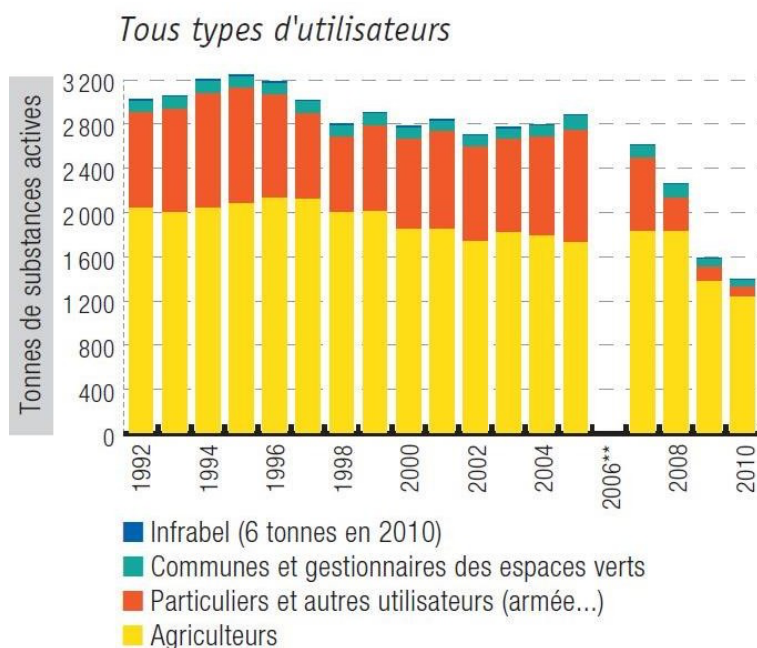
## La page environnementale du mois

Les pesticides font l'objet d'une attention croissante, en raison de leurs conséquences néfastes pour l'environnement, mais aussi pour la santé humaine. En Wallonie, ils sont encore largement utilisés, même si des évolutions positives se constatent. Quelles sont-elles ? Sont-ils réellement utilisés en grandes quantités ?

### Le saviez-vous ?

Le niveau d'utilisation des pesticides en Wallonie se situe dans la moyenne européenne, avec grosso modo 600 g de « substance active » achetée par habitant en 2010. Le terme « substance active » désigne le composant du produit responsable de ses propriétés. Ainsi, le glyphosate est la substance active présente dans un herbicide bien connu, le Roundup®. Parmi les pesticides, on retrouve les herbicides, mais aussi notamment les insecticides et les fongicides. Comme le montre le graphique ci-dessous (Indicateurs clés de l'Environnement wallon, 2014), c'est le secteur de l'agriculture qui utilise la plus grande quantité de pesticides, suivi des particuliers, des communes et gestionnaires d'espaces verts, puis d'Infrabel (organisme chargé de l'entretien des voies ferrées). Les quantités totales de pesticides utilisées en Wallonie sont cependant en baisse, particulièrement depuis 2005. Cette tendance est encourageante, bien qu'elle ne soit pas synonyme d'un impact moindre sur l'environnement : les effets des pesticides dépendent des quantités utilisées, mais aussi de leur pouvoir toxique intrinsèque !

Un programme wallon de réduction des pesticides a vu le jour récemment en Wallonie. Il prévoit notamment le « zéro phyto » dans les espaces publics, c'est-à-dire l'interdiction de l'usage de tout pesticide dans tous les espaces publics en 2019 (trottoirs, allées, bords de route, pavés, cimetières, etc.). Concrètement, cela signifie qu'en 2019, plus aucun pesticide ne pourra être utilisé par les communes, et que celles-ci devront avoir mis en place des méthodes de gestion alternative.



### Vous l'aurez peut-être remarqué ?

Certaines communes sont plus précurseur que d'autres et ont déjà adopté le zéro phyto. Le passage au zéro phyto implique de nombreux changements : des changements dans les pratiques, mais surtout, des changements dans nos mentalités. Peut-être faut-il accepter de voir des herbes folles le long des routes, un fauchage plus tardif, des tontes moins fréquentes, de la végétation dans nos cimetières, des plantes vivaces champêtres au sol plutôt que des pelouses nettoyées de toute mauvaise herbe.

### Que pouvez-vous faire ?

Tout d'abord, bannir l'utilisation des pesticides de votre jardin ! Des méthodes alternatives existent. Ainsi, vous trouverez notamment des renseignements détaillés sur ces méthodes sur le site du Comité Régional

phyto (plus d'info sur <https://www.corder.be/fr>). Enfin, comme le montre le graphique, c'est l'agriculture qui est aujourd'hui le plus gros utilisateur de pesticides. Alors, en tant que consommateur, choisissez des aliments issus d'une agriculture sans pesticides. Optez pour du bio !

Plus d'info sur : <http://etat.environnement.wallonie.be/home.html#>